

Les parcours de santé : quelle réalité dans les territoires ?

PROGRAMME DES ATELIERS

14H-16H

Construits comme des temps de travail collectifs, les ateliers s'appuieront sur des présentations d'expériences ou des personnes ressources. Les temps d'échanges viseront à **dégager des pistes d'actions et des recommandations**.

ATELIER 1. La médiation dans les parcours de santé : agir aux interstices du social et du sanitaire

Salle États-Unis (1^{er} étage)

Face à des problématiques complexes où différents champs s'imbriquent et au cloisonnement toujours prégnant des politiques et des institutions, la médiation apparaît comme une forme d'intervention sociale à même de combler les lacunes et frontières entre les milieux sanitaire et social. Les médiatrices sociales ou sanitaires tendent à fluidifier les relations avec les services publics et faire des passerelles, afin de lever les obstacles à un parcours de santé. Elles sont en capacité de repérer des situations de ruptures et d'accompagner les personnes. La plus-value de la médiation fait consensus et les compétences des médiatrices sont mieux reconnues. Mais de quel type de médiation parle-t-on ?

➔ A quelles conditions la médiation facilite-t-elle le parcours de santé ? Comment les remplir ?

Expériences ressources présentées :

- La médiation en santé dans les quartiers de la politique de la ville de Saint-Étienne – **Vincent Bourgin**, coordonnateur médiation en santé, Mutualité Française Loire, et **Akima Zellag**, médiatrice santé
- La médiation dans le parcours de santé des migrants à Clichy-sous-Bois – **Michel Fikojevic**, coordonnateur ASV et **Pinda Kanne**, médiatrice sociale et culturelle à l'ARIFA

Animé par :

- *Marie Denisot, animatrice ASV, Ville de Saint-Étienne*

Restitué par :

- *Bénédicte Madelin, présidente de LaFédé (Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France)*

ATELIER 2. Parcours de santé et ruptures de connexion numérique et humaine

Salle Fourvière (1^{er} étage)

La dématérialisation massive et rapide de nombreuses démarches administratives impactent l'accès aux droits, notamment de santé. Ce mouvement se couple avec une réorganisation des opérateurs (CPAM, Pôle Emploi, ...) : les accueils physiques et sans rendez-vous sont de plus en plus rares. L'accès aux soins est également impacté par la place du numérique : les prises de rendez-vous se font fréquemment via des plateformes en ligne, les résultats d'analyse sanguine sont accessibles en ligne, ... Cela préfigure de nouvelles relations entre les usagers et le milieu médical.

Sous couvert d'une simplification des démarches, les personnes vulnérables, ne maîtrisant pas l'outil informatique et/ou les subtilités administratives, risquent de perdre de leurs droits, d'y renoncer et de rencontrer des obstacles dans leur parcours de santé. Les professionnels sociaux s'alertent face à ces situations, mais restent souvent démunis pour accompagner efficacement les usagers.

➔ Comment éviter l'e-exclusion et accompagner les usagers vers la transition numérique ? Comment outiller les professionnels qui font face à ces nouvelles problématiques ?

Expériences ressources présentées :

- Les Maisons de services au public comme point d'accueil polyvalent d'accès aux services, ou comment aborder de manière transversale des services cloisonnés – **Adrien Devos**, agent de développement à l'ADRETS (Centre de ressources et d'appui pour le développement de l'accès des services au public dans les Alpes et dans les territoires ruraux)
- Emmaüs Connect, des accompagnements au numérique au service de l'insertion – **Nolwenn Houot-Blanchard**, responsable du point d'accueil Emmaüs Connect de Lyon

Animé par :

- *Sandrine Barathon, chargée de développement social et urbain, Communauté de communes Faucigny Glières*
- *Antoinette Bosa, responsable unité solidaire & coordinatrice santé, CCAS Feyzin*

Restitué par :

- *Martine Antoine, co-présidente de l'Institut Renaudot*

ATELIER 3. La place des structures de premier recours dans les parcours de santé sur les territoires

Salle Bellecour (1^{er} étage)

Les professionnels de premier recours ont un rôle primordial dans les parcours de santé des personnes. Face aux tensions démographiques des professionnels de santé sur les territoires, les structures de premier recours, comme les centres de santé et les maisons de santé pluri-professionnelles, apparaissent comme une réponse adaptée. Mais plus encore, ces structures d'exercice collectif et coordonné proposent des accompagnements ou des prises en charges globales autour des personnes.

Comment ont-ils un rôle pivot du parcours de santé des habitants sur le territoire ? Sur quel projet et selon quelles conditions ? Quelles sont leurs bonnes pratiques ? Comment s'articulent-ils avec les autres acteurs sur le territoire ?

➔ Comment les maisons de santé pluri-professionnelles et les centres de santé peuvent favoriser les parcours de santé sur leur territoire ?

Expériences ressources présentées :

- Place d'un partenariat Centre de santé polyvalent / centre médico-psychologique dans la nouvelle offre de soins des Quartiers Nord de Marseille – **Djawad Guerroudj**, médecin psychiatre et **Méloidy Bertrand**, infirmière au CMP ; **Lisa Wagneur**, médecin généraliste et **Lara Dalicieux**, infirmière au Centre de santé André Roussin
- Pluridisciplinarité sanitaire et sociale : une nécessaire association au service du parcours de santé de l'usager.e. Le Village 2 santé à Échirolles – **Olivier Beaud**, médecin généraliste, **Jérémy Petit**, accompagnant en soin social et un.e usager.e

Animé par :

- *Carole Bégou, responsable santé Trait d'union parole santé, CCAS d'Échirolles*
- *Marie Légère, coordinatrice ASV de Clermont-Ferrand, Mutualité Française Puy-de-Dôme*
- *Christine Rondel, référente santé, DRDJSCS - DDD du Rhône*

Restitué par :

- *Anne Guilberteau, coordinatrice de la FEMASIF (Fédération des maisons et pôles de santé d'Île-de-France)*

ATELIER 4. Jeunes et santé : parcours éducatif de santé

Salle Jean Moulin (rez-de-chaussée)

Les jeunes apparaissent comme une population laissée en marge de la réflexion autour des parcours de santé. Or les professionnels et acteurs de santé relèvent de vraies problématiques de santé, en particulier d'accès aux droits et aux soins. L'école serait-elle le lieu privilégié pour les informer sur leurs droits et leur santé ?

Début 2016, une circulaire a détaillé la mise en œuvre du « parcours éducatif de santé» que doivent mettre en œuvre les établissements scolaires.

➔ Quelles collaborations développer entre collectivités, CPAM, Éducation nationale et associations ? Comment créer les conditions d'un parcours éducatif de santé sur les territoires ?

Expériences ressources présentées :

- Le parcours éducatif de santé pour tous les élèves – **Josette Morand**, infirmière, conseillère technique de la rectrice, rectorat de Lyon
- Les actions santé pour les jeunes, en collaboration avec l'Éducation nationale – **Giovanni Plantevignes**, coordonnateur prévention santé de la MJC de Noisiel

Animé par :

- *Myriam Buffet, cheffe de mission santé, ville de Lyon*
- *Nathalie Dussurgey, coordinatrice ASV, ville de Vénissieux*
- *Carole Girard, responsable du pôle Développement social, communauté de communes de la Vallée du Garon*

Restitué par :

- *Sarah Vernier, responsable de projets au CRES PACA*

ATELIER 5. Parcours de santé et personnes en grande vulnérabilité

Salle Tony Garnier (rez-de-chaussée)

Les parcours de santé sont pensés comme une politique publique visant à mieux coordonner et rapprocher les professionnels des champs sanitaire, social et médico-social, voire plus largement de la cité (bailleurs, centres sociaux, MJC...) au service des personnes et des patients. Pour autant, des recherches, corroborées par l'expérience de professionnels sur les territoires, ont mis en évidence le fossé qui existe entre ces politiques publiques de santé et le réel du vécu des gens. L'examen des trajectoires de vie de ces personnes ou des espaces de vie dans lesquels elles peuvent se rencontrer en dehors du soin montre que les priorités de ces personnes, difficilement audibles, ne sont pas toujours celles des institutions.

➔ Comment prendre en compte les personnes en grande vulnérabilité dans leurs parcours de santé ? Qu'est ce qui fonctionne ? Qu'est ce qui ne fonctionne pas ?

Expériences ressources présentées :

- La santé par le bas : suivre des trajectoires de soins des personnes sans abri – **Cyril Farnarier**, socio-anthropologue au LaSSA
- Entre la ville et nous : recherche-action autour de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en souffrance psychique sur le territoire de Plaine Commune – **Christophe Mugnier**, psychologue et animateur de la recherche-action

Animé et restitué par :

- *Agnès Bensussan, coordinatrice du Conseil d'orientation en santé mentale, ville de Marseille*
- *Stéphane Jung, coordinateur du CLSM, ville de Saint-Denis*